



## Diasporas

Circulations, migrations, histoire

28 | 2016

Scènes urbaines

---

# La ville contre la diaspora : les Ottomans dans l'espace urbain de la monarchie des Habsbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle

*The City against the Diaspora: Ottomans in the Urban Space of the Habsburg Monarchy in the eighteenth Century*

David Do Paço

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/diasporas/594>

DOI : 10.4000/diasporas.594

ISSN : 2431-1472

### Éditeur

Presses universitaires du Midi

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 65-84

ISBN : 978-2-8107-0490-3

ISSN : 1637-5823

Ce document vous est offert par European University Institute



### Référence électronique

David Do Paço, « La ville contre la diaspora : les Ottomans dans l'espace urbain de la monarchie des Habsbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Diasporas* [En ligne], 28 | 2016, mis en ligne le 28 juin 2017, consulté le 23 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/diasporas/594> ; DOI : 10.4000/diasporas.594

---



Diasporas – Circulations, migrations, histoire est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# La ville contre la diaspora : les Ottomans dans l'espace urbain de la monarchie des Habsbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle

David Do PAÇO

L'écriture de cet article doit beaucoup aux nombreux conseils et échanges que j'ai eus avec William O'Reilly et Benjamin Landais.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à mesure qu'ils développent leur commerce en Europe centrale, les marchands ottomans multiplient et diversifient les formes de leur présence. Leur étude reste néanmoins confisquée par des agendas communautaires divisant en diasporas les sujets du Grand Seigneur<sup>1</sup>. Au sein de l'espace habsbourgeois, l'histoire des diasporas a d'abord été promue pour dépasser les horizons nationaux et contrarier une balkanisation intellectuelle de l'Europe centrale et sud-orientale. S'inscrivant dans la continuité des travaux de Traian Stoianovich, elle considère un territoire affranchi des frontières politiques des empires – au point de participer à la *damnatio memoriae* de certains d'entre eux, comme

l'Empire ottoman, car seule l'histoire des « Grecs » serait légitime – et s'articulant sur les villes réduites à des repères topographiques où les communautés marchandes sont installées<sup>2</sup>. Peu d'études ont proposé un changement d'échelle dans l'optique de comparer les formes urbaines de la présence des membres d'une même diaspora, et moins encore ont appréhendé ensemble les composantes diasporiques concentrées dans un même espace urbain<sup>3</sup>. Trieste comme Vienne ont néanmoins fourni des terrains fertiles à l'étude de la diaspora grecque par Olga Katsiardi-Hering et Vaso Seirinidou, même si leurs approches répondent encore à trop d'impératifs identitaires et à une histoire ottomane de la

1. Snežka Krumova Panova, « Zu Fragen über die Rolle Österreich-Ungarns im wirtschaftlichen Prozeß der Heranreifens der Balkanvölker (17.-18. Jahrhundert) », in Richard Georg Plaschka, Grete Klingenstein (eds.), *Österreich im Europa der Aufklärung. Kontinuität und Zäsur in Europa zur Zeit Maria Theresias un Josephs II*, Vienne, Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1985, p. 167-172; Virginia Paskaleva, « Die Wirtschaftspolitik Maria Theresias und die Balkanvölker », *ibid.*, p. 153-166. Voir aussi Manfred Pittoni, « Österreichisch-Osmanische Wirtschaftsbeziehungen », in Inanc Feigl, Valeria Heuberger, Manfred Pittoni, Kerstin Tomenendal (eds.), *Auf den Spuren der Osmanen in der österreichischen Geschichte*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2002, p. 145-154.

2. Traian Stoianovich, « The conquering Balkan orthodox merchant », *Journal of Economic History*, 1960, n° 20, p. 234-313; Olga Katsiardi-Hering, « Das Habsburgerreich: Anlaufpunkt für Griechen und andere Balkanvölker im 17-19 Jahrhundert », *Österreichische Osthefte*, 1996, vol. 38, n° 2, p. 171-172. Voir aussi sur ce point Stéphane Dufoix, *La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Paris, Amsterdam, 2011, p. 409.

3. Mária Pakucs-Willcocks, « Credincoşii noştri supuşii de naţiune greacă. Principii Transilvaniei şi negustorii greci », *Revista Istorică*, 2014, t. 25, n° 1-2, p. 1-100; Roberto Finzi, Lorendana Panariti, Giovanni Panjek (ed.), *Storia economica et sociale di Trieste*, vol. 1 et 2, Trieste, Lint, 2001.

Grèce toujours qualifiée d'« occupation<sup>4</sup> ». Des travaux plus récents sur Vienne et Temesvár ont posé les limites de ces perspectives et montré que les logiques locales l'emportaient sur celle des communautés<sup>5</sup>. Néanmoins, dans la monarchie des Habsbourg la ville recoupe des réalités institutionnelles et socioéconomiques diverses, et à la segmentation des ressortissants ottomans par l'historiographie s'ajoute la diversité juridique des contextes locaux. Chaque ville présente une configuration institutionnelle spécifique selon qu'elle appartient ou non au domaine impérial et royal, sur lequel le commerce ottoman est autorisé par les traités de Karlowitz de 1699, Passarowitz de 1718 et Belgrade de 1739. À cela s'ajoutent encore des contextes sociaux variés liés à l'importance plus ou moins grande de la bourgeoisie municipale, ainsi que des communautés devenant étrangères dans des espaces familiers suite au recul de la frontière ottomane entre 1683 et 1718. En fonction des logiques institutionnelles locales, les ressortissants de l'Empire ottoman sont également réifiés en communautés de façons différentes, lorsqu'il est toutefois nécessaire d'instituer des communautés. Mener une histoire comparée de la présence ottomane dans les villes de la monarchie autrichienne implique encore de prendre en compte un jeu à trois entre les marchands étrangers, les communautés locales et l'autorité seigneuriale – qu'elle soit ici impériale et/

4. Olga Katsiardi-Hering, *Ελληνική παροικία της Τεργέστης, 1750-1830*, 2 vol., Athènes, Vivliothiki Saripolou, 1986; Vassiliki Seirinidou, *Έλληνες στη Βιέννη, 18ος - μέσα 19ου αιώνα*, Athènes, Ηρόδοτος, 2010.

5. David Do Paço, *L'Orient à Vienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015; Benjamin Landais, *Nations, privilèges et ethnicité à l'époque des Lumières: l'intégration de la société banataise dans la monarchie habsbourgeoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat de l'université de Strasbourg et de la Eötvös Loránd Tudományegyetem, 2013.

ou royale – particulièrement important à l'heure des réformes de la monarchie autrichienne, remettant en cause les privilèges politiques et les monopoles commerciaux des communautés locales étrangères comme domestiques. L'empereur peut aussi créer des privilèges nouveaux, voire les multiplier pour garantir la concurrence entre les groupes rivaux comme il le fait avec les coteries de sa cour<sup>6</sup>. Toutefois, la marge de manœuvre de l'administration est bien plus grande au sein du domaine impérial et royal que dans le royaume de Hongrie et, au sein du domaine, dans le port franc de Trieste plus que dans des villes à forte tradition municipale comme Vienne ou Graz.

De plus, si l'histoire des « Grecs » monopolise le champ historiographique, elle ne va pas sans poser de problème en soi<sup>7</sup>. Définissant la diaspora grecque comme « un ensemble de réseaux multiethnique et multilinguistique fonctionnant au sein d'un environnement tout aussi multiethnique et multilinguistique, nommé l'empire des Habsbourg », Vasiliki Seirinidou concluait que « le terme grec renvoyait bien plus à une catégorie économique

6. Daniel Dumitran, « From the Balkans to the Habsburg Empire. The social integration of non-privileged Greek merchants in the small towns of Transylvania and Hungary », in Antonelle Biagini, Giovanna Motta, *Empires and Nations from the Eighteenth to the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge Scholars, 2014, p. 15-23; David Do Paço, « Extranéité et lien social: l'intégration des marchands ottomans à Vienne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2014, n° 61-1, p. 123-146; Mária Pakucs-Willcocks, *Sibiu-Hermannstadt: Oriental Trade in Sixteenth Century Transylvania*, Cologne, Böhlau, 2007.

7. Olga Katsiardi-Hering, « Greek merchant colonies in central and south-eastern Europe in the eighteenth and early nineteenth centuries », in Victor N. Zakharov, Gelina Harlaftis, Olga Katsiardi-Hering (eds.), *Merchant Colonies in the Early Modern Period*, Londres, Pickering and Chatto, 2012, p. 127-139.

qu'éthnique<sup>8</sup> ». Toutefois, malgré quelques synthèses régionales, cette histoire peine à sortir d'elle-même, au point de nier une donnée essentielle : ce sont les sujets ottomans dans leur ensemble et non les Grecs<sup>9</sup> dans leur spécificité qui sont invités à commercer sur le territoire impérial et royal par les traités de Passarowitz de 1718, de Belgrade de 1739 et de Sistova de 1791<sup>10</sup>. Déplacer le regard de la diaspora vers la ville permet de renverser cette perspective et d'éviter les écueils d'une histoire hyper-communautaire. La ville nous permet de contraster les appartenances politiques, religieuses et sociales des acteurs observés et les nombreux travaux individualisés sur les villes et bourgs de la monarchie autrichienne invitent à comparer ces divers cercles d'appartenance. L'histoire urbaine et la riche documentation camérale de la monarchie autrichienne offrent la possibilité de requalifier la présence ottomane en dépassant le cadre interprétatif et abusivement convoqué de la diaspora, afin de saisir les logiques locales de l'intégration. Aussi l'étude de la constellation ottomane s'articulant sur les villes de la monarchie des Habsbourg nous conduit-elle à comparer la présence des sujets turcs à l'intérieur de quatre d'entre elles : Pest, Temesvár, Trieste et Vienne. Les Ottomans y accentuent le sentiment de diversité procuré par

les observateurs de la monarchie, lequel parfois éloigne l'historien des logiques de la ville et de celles de sa commensurabilité.

## La constellation ottomane d'une monarchie asymétrique

Plusieurs synthèses portant sur la présence grecque en Europe centrale ont été proposées ces dernières années, qui, toutes, occultent la diversité religieuse ottomane<sup>11</sup>. S'appuyant sur le modèle des « lieux centraux » de Walter Christaller, Olga Katsiardi-Hering propose pour sa part une division de la diaspora grecque en deux groupes. À l'ouest de Vienne – Vienne incluse –, elle montre que les communautés « centrales » sont secondées par ces communautés « périphériques » installées dans des villes d'importance secondaire aux privilèges limités (*oppidum*) ou des communautés rurales (*pagi*)<sup>12</sup>. Toutefois, l'observation de la présence ottomane dans son ensemble conduit à révoquer sans réserve cette scission géographique, et ce même à l'échelle du groupe grec ottoman.

8. Vasiliki Seirinidou, « Grocers and wholesalers, Ottomans and Habsburgs, foreigners and our own: The Greek trade diasporas in central Europe, seventeenth to nineteenth centuries », in Suraiya Faroqhi, Gilles Veinstein (eds.), *Merchants in the Ottoman Empire*, Paris-Leyde, Peeters, 2008, p. 81-95.

9. Il est à souligner que le terme « grec » employé sans majuscule désigne ici, et dans le contexte de l'époque, une appartenance religieuse et non nationale ou ethnique.

10. Snežka Krumova Panova, « Zum Handel der Länder Südeuropas mit dem übrigen Europa im 17. und 18. Jahrhundert », in Gernot Heiss, Grete Klingenstein (eds.), *Das Osmanische Reich und Europa 1683 bis 1789: Konflikt, Entspannung und Austausch*, Munich, Oldenbourg, 1983, p. 153-166.

11. Olga Katsiardi-Hering, « Commerce and merchants in south-eastern Europe, 17-18<sup>th</sup> centuries: "Micro-districts" and regions », *Études balkaniques*, 2015, n° 1, p. 19-35; *id.*, Maria A. Stassinopoulou, « The long 18<sup>th</sup> century of Greek commerce in the Habsburg Empire », in Harald Heppner, Peter Urbanitsch, Renate Zedinger (eds.), *Social Change in the Habsburg Monarchy*, Bochum, Winkler, 2011, p. 191-213.

12. Olga Katsiardi-Hering, « Central and peripheral communities in the Greek diaspora: Interlocal and local economic, political and cultural networks in the eighteenth and nineteenth centuries », in Minna Rozen (ed.), *Homelands and Diasporas. Greeks, Jews and their Migrations*, Londres, Tauris, 2008, p. 169-180.



Principales villes mentionnées dans le présent article

*La construction de la présence ottomane*

La présence ottomane dans les villes de la monarchie des Habsbourg répond à trois périodes concernant trois espaces a priori distincts. Vassalisée après la bataille de Mohács de 1526, la Transylvanie a très tôt profité du développement commercial de l'Empire ottoman ouvrant ses frontières notamment aux marchands de Valachie et de Bulgarie. L'installation des Ottomans dans les villes de fond de vallées des Carpates, telles Hermannstadt (Sibiu) et Kronstadt (Braşov), permet aux marchands saxons de distribuer à l'intérieur de la principauté les produits importés depuis l'Empire ottoman<sup>13</sup>. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle,

des compagnies commerciales reçoivent du prince de Transylvanie le droit de poursuivre, à titre individuel, leur commerce à l'intérieur des terres, ce qui génère de nombreuses tensions avec les communautés locales dont le monopole commercial se voit menacé. La conquête de la Transylvanie par les Habsbourg en 1699 et sa dégradation au rang de grand-duché en 1711, après la révolte de François II Rákóczi, renforcent les privilèges des compagnies commerciales ottomanes, dont certaines s'installent dans d'autres villes, comme Karlsburg (Alba Iulia)<sup>14</sup>. La protection de Vienne sur les

13. Mária Pakucs-Willcocks, *Sibiu-Hermannstadt...*, op. cit.; Olga Cicanci, *Companiile greceşti din Transilvania şi comerţul european în anii 1636-1746*, Bucarest, Editura Academiei, 1981. Voir aussi Mária Pakucs-Willcocks, « Als Kaufleute mit solchen Waren umbzugehn ihrer

profession ist: negustori greci la Sibiu în 1694 », *Revista Istorică*, 2012, vol. XXIII, n° 3, p. 85-94; Despina Tsourka-Papastathi, « À propos des compagnies grecques de Transylvanie à Sibiu et Braşov », *Balkan Studies*, 1982, vol. 23, n° 2, p. 421-431.

14. Daniel Dumitran, « From the Balkans to the Habsburg Empire... », art. cit.; Mária Pakucs-Willcocks, « Between "faithful subjects" and "pernicious nation":

marchands ottomans de Transylvanie va jusqu'à l'octroi de lettres de naturalité, impériales et non hongroises, en 1748, afin de définitivement conforter la position des marchands d'Hermannstadt. Néanmoins, en 1777, Marie-Thérèse en tant que reine de Hongrie impose aux marchands grecs un serment d'allégeance et leur naturalisation s'ils souhaitent demeurer dans le Grand-Duché<sup>15</sup>.

Les villes des plaines du Danube et de la Tisza, devenues le pachalik ottoman de Bude après 1541, ont profité pleinement du commerce avec la Porte. Plus encore peut-être que Hermannstadt et Kronstadt qui ont majoritairement accueilli des populations orthodoxes des provinces ottomanes limitrophes de Valachie et de Moldavie, la Hongrie centrale a connu une grande diversification de sa population<sup>16</sup>. Elle a été intégrée aux circuits commerciaux ottomans s'appuyant eux-mêmes sur les anciens privilèges médiévaux accordés par le roi de Hongrie aux marchands byzantins (*Görögök*), puis aux Rasciens au cours du xv<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Pest mais aussi Pécs, Temesvár ou Buda ont connu une présence importante de marchands musulmans progressivement convertis de force ou expulsés au cours de la conquête de la Hongrie et du Banat par les armées impériales en 1684-1699 et 1716-1718. Les conversions au catholicisme demeurent néanmoins rares. À

Pécs on en dénombre à peine quatre-vingt-dix en treize ans suite à la prise de la ville en 1686<sup>18</sup>. Pour les marchands ottomans non musulmans, la situation demeure plus complexe dans la mesure où ils peuvent se référer à leurs privilèges médiévaux confirmés par le Habsbourg et demeurer dans les villes hongroises où ils se sont par ailleurs implantés au cours de la période ottomane, comme Kecskemét, Tokaj ou Pest<sup>19</sup>. Ils sont alors rasciens et considérés comme sujets de la monarchie des Habsbourg. Cette intégration économique et sociale facilite la naturalisation des Grecs ottomans demandée par Marie-Thérèse en 1774 pour la Hongrie, date après laquelle il n'y a officiellement plus de résident ottoman dans le royaume<sup>20</sup>.

L'arrivée des Ottomans sur le domaine impérial et royal constituerait enfin le début d'une « seconde diaspora » dans la mesure où elle se formerait suite à la ratification des traités commerciaux et réciproques austro-ottomans établissant un commerce « libre, sûr et paisible<sup>21</sup> ». Après le siège de Vienne de 1683, Léopold I<sup>er</sup> avait déjà délivré plusieurs privilèges individuels,

---

Greek merchants in the principality of Transylvania in the seventeenth century», *The Hungarian Historical Review* (sous presse).

15. Seuls les Grecs ottomans sont ici concernés dans la mesure où les autres ressortissants de la Porte ne sont pas reconnus en tant que communauté.

16. Gábor Ágoston, « History of Budapest from its beginnings to 1703 », in András Gerő, János Poór (eds.), *Budapest. A History from its Beginnings to 1998*, New York, Columbia University Press, 1998, p. 29.

17. Boglárka Weisz, *Vásárok és lerakatok a középkori magyar királyságban*, Budapest, MTA BK Történettudományi Intézet, 2012.

---

18. Claus Heinrich Gattermann, *Die Baranya in den Jahren 1686 bis 1713. Kontinuität und Wandel in einem ungarischen Komitat nach dem Abzug der Türken*, Göttingen, Universitätsverlag Göttingen, 2005, p. 87-88.

19. Gunnar Hering, « Die griechische Handelsgesellschaft in Tokaj », *Südost-Forschungen*, n° 46, 1987, p. 79-93.

20. Ikaros Madouvalos, « *Conscriptiones Graecorum* in eighteenth-century central Europe. Crossing borders: The sociocultural identification of migrants from the Balkans to Hungarian territories », in Harald Heppner, Eva Posch (eds.), *Encounters in Europe's South-East. The Habsburg Empire and the Orthodox World in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Bochum, Winkler, 2012, p. 121-134. Voir aussi Benjamin Braude, « Venture and faith in the commercial life of the Ottoman Balkans, 1500-1650 », *International History Review*, 1985, vol. 7, n° 4, p. 519-542.

21. Vasiliki Seirinidou, « The "old" diaspora, the "new" diaspora, and the Greek diaspora in the eighteenth century through nineteenth centuries Vienna », in Minna Rozen (ed.), *Homelands and Diasporas...*, op. cit., p. 155-159.

essentiellement à des marchands catholiques, afin, pendant la guerre, de maintenir un certain commerce avec la Porte. Contrairement à la Hongrie, ce sont les catholiques de l'Empire ottoman qui sont invités par le traité de Karlowitz de 1699 à venir commercer sur le domaine impérial et royal<sup>22</sup>. Devant l'impossibilité de mettre en place cette ségrégation économique, le traité de Passarowitz de 1718 étend ce privilège à l'ensemble des sujets ottomans venant en priorité s'installer à Vienne, Trieste et Temesvár. En effet, le Banat de Temesvár appartient au domaine impérial et royal et ne réintègre le royaume de Hongrie qu'en 1778, date à laquelle les Ottomans y sont soumis à l'obligation de naturalisation – ce qui n'est jamais demandé pour ceux de Vienne et de Trieste<sup>23</sup>. Notons encore que pendant la guerre turque de 1788-1791, la *Hofkammer* (Chambre aulique), gérant les affaires du domaine impérial et royal place sous sa protection les marchands ottomans et garantit leur activité et leur sécurité<sup>24</sup>.

#### *Un commerce transversal*

La distinction faite par les historiens entre Trieste et les villes de la route danubienne est profondément influencée par la vision développée par l'administration autrichienne. En 1766, le comte Chotek, président de la *Hofkammer*, distinguait un « commerce levantin », par la mer et débouchant à Trieste, d'un « commerce oriental [...] à travers la Turquie » jusqu'à Vienne, et donc traversant la Hongrie et induisant que l'activité de la seconde diaspora s'appuie sur les structures urbaines de la première<sup>25</sup>. L'observation des pratiques

des marchands nous offre un point de vue bien différent<sup>26</sup>.

Malgré sa diversité, l'espace urbain de la monarchie des Habsbourg apparaît commercialement intégré par l'activité des marchands ottomans. On peut même souligner l'importance de leur présence en Hongrie, comme à Pest. En 1767, alors qu'ils commercent à Vienne, les musulmans Mollâ Ahmet et Mollâ Hassan Emir y sont bien temporairement installés puisqu'ils y ont laissé leurs passeports. Le second déclare même y disposer de son coffre, ce qui indique que sa compagnie et plusieurs de ses hommes de confiance y sont basés. Marchand d'Istanbul, Mollâ Hassan commerce depuis 1763 entre Temesvár, Peterwardeim, (Petrovaradin), Pest et Vienne. De même, pour Emir Ismaël Pacha, « qui s'est arrêté dans différents lieux du royaume de Hongrie » depuis 1762, Pest apparaît comme un lieu privilégié pour le commerce qu'il conduit le long du Danube de Vidin à Vienne. Pest est une étape importante du commerce ottoman et continue à accueillir des marchands musulmans dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que d'autres ressortissants de la Porte, comme le marchand juif de Belgrade Matthias Aron Dobi, également familier de Presbourg (Bratislava), et bien entendu plusieurs marchands orthodoxes, comme Déméter Psara<sup>27</sup>.

Certaines compagnies commerciales, comme celle des frères Filzoglu, dépassent le cadre du commerce oriental et associent

22. Karl Těply, « Die erste armenische Kolonie in Wien », *Wiener Geschichtsblätter*, n° 28, 1973, p. 105-118.

23. Benjamin Landais, *Nations, privilèges et ethnicité...*, *op. cit.*

24. David Do Paço, *L'Orient à Vienne...*, *op. cit.*, p. 163.

25. *Ibid.*, p. 82-83.

26. Márta Búr, « Handelsgesellschaften-organisationen der Kaufleute der Balkanländer in Ungarn im 17.-18. Jahrhundert », *Balkan Studies*, 1984, vol. 25, n° 2, p. 267-307.

27. Österreichisches Staatsarchiv (OeStA), Finanz und Hofkammer Archiv (FHA), Commerz, Ober und Nieder-Österreich [désormais KONÖ], 130, *Conscription Deren Allhier in Wien sich befindenden Türken und türkischen Unterthanen* [désormais *Conscription*], p. 5, 9, 12, 17, 41-42.



à l'approvisionnement de Vienne un commerce plus traditionnel au cœur de la Hongrie. Ici les territoires de l'ancienne et de la nouvelle diaspora se confondent. Prenant sa source à Kastoriá, le commerce des Filzoglou transite par Semlin (Zenum) où Thomas est installé. Déméter, basé à Vienne, vient s'y approvisionner et commerce le long du Danube, puis de Vienne jusqu'à Leipzig, alors que Philaetos et Anastase, basés à Tokaj, remontent la Tisza jusqu'en Pologne<sup>28</sup>. Les villes de Transylvanie ne sont pas en reste puisque Vienne capte une partie de l'activité des marchands ottomans commerçant avec Hermannstadt<sup>29</sup>. Bien que rarement évoquée pour demeurer dans l'ombre de Trieste<sup>30</sup>, Fiume (Rijeka) constitue une autre porte d'entrée dans la monarchie des Habsbourg, en particulier pour les marchands ottomans commerçant avec la Suisse et le Saint Empire, à l'exemple de Johann Miletik, originaire de Sarajevo, à partir de 1748<sup>31</sup>.

Enfin, contrairement à ce que sous-entendent les catégories administratives de la *Hofkammer*, Trieste et Vienne ne sont pas deux extrémités d'un commerce mais deux étapes entre lesquelles les Ottomans circulent. Aussi, en 1767, le juif d'Istanbul Simon Policar se présente-t-il dans la résidence impériale avec un passeport délivré à Trieste le 9 août 1763. Quant à l'Anatolien Osman Pacha installé à Belgrade, il se rend à Vienne par Semlin et le long de la Drave en direction de Graz. C'est depuis Graz qu'en 1767 il gère ses affaires avec son beau-père, en charge des activités de la compagnie à Trieste d'où il importe du « poisson

turc<sup>32</sup> ». Trieste n'est néanmoins pas qu'une entrée possible dans la monarchie mais un marché étroitement connecté à celui de Vienne. Le rôle de carrefour marchand de Graz reste à réévaluer. La patente impériale du 18 mars 1719, dont les effets sont injustement réduits par l'historiographie à Trieste et qui invite les marchands étrangers à s'établir sur le domaine impérial et royal, s'applique, en effet, à l'ensemble des villes d'Autriche intérieure, donc à Trieste, Graz, Laibach (Ljubljana) ou Klagenfurt<sup>33</sup>. L'activité de certains marchands ottomans dépasse d'ailleurs largement le simple cas des routes levantines et orientales. En 1789, la liquidation à Vienne de la compagnie Fenectics basée à Bucarest, donc en Valachie ottomane, concerne des actifs situés à Salonique, Semlin et Trieste<sup>34</sup>. Suite à l'obligation de prêter serment de fidélité au roi de Hongrie de 1777, Bucarest sert de base arrière pour les marchands ottomans d'Hermannstadt et de Kronstadt restés fidèles au Grand Seigneur.

La présence ottomane dans les villes de la monarchie des Habsbourg répond bien à une familiarité marchande avec les villes de Hongrie et de Transylvanie, tout comme à l'intérêt de l'empereur de la développer et de la diversifier. Le commerce ottoman est loin de se limiter à sa composante grecque

28. *Conscription*, p. 123-124.

29. Traian Stoianovich, « The conquering Balkan orthodox merchant... », art. cit., p. 278.

30. Franz Raki, *Fiume gegenüber von Croatien*, Zagreb, Suppa, 1869, p. 9-16.

31. *Conscription*, p. 188-189.

32. *Conscription*, p. 13-15 et 42-43.

33. « Ai forestieri trafficanti; padroni di navigli, fabbricatori, ed altri artifizii, li quali a motivo del commercio vogliono e desiderano trasportarsi e collocare il domicilio loro ne'nostre stati ereditarij dell'Austria inferiore; non solamente nel poco fa descritto di Porto-Re, e Vinodol, ma anche tutte le altre città, terre, e villaggj negli stati della nostra Austria inferiore; dove, e come in qualsivoglia luogo colà gli aggrade, e puol esser comodo, abbiano oltre una comoda abitazione, anche il libero esercizio del negozio, delle manifatture, delle arti, ed ogui protezione necessaria rispetto di questo », Giuseppe Mainati, *Croniche ossia memorie storiche sacro-profane di Trieste*, vol. 4, Venise, Picotti, 1818, p. 101.

34. KONÖ, 131, fol. 605-607.



et renforce l'unité politique et économique d'une monarchie composite.

## La présence ottomane en ville

Jusqu'à présent, l'étude comparée des ressortissants ottomans sans sélection d'un échantillon à partir d'un critère ethno-religieux semble avoir été impossible. Les travaux les plus précis se sont majoritairement focalisés sur un groupe donné qu'il soit grec, sépharade, arménien ou – mais presque jamais – musulman<sup>35</sup>. Les études comparatives, quant à elles, ont été essentiellement conduites au sein des diasporas et non entre les villes qu'elles investissent.

### *Pest, Temesvár, Trieste et Vienne*

Temesvár, Trieste et Vienne possèdent en commun de dépendre toutes les trois du domaine impérial et royal, alors que Pest demeure une ville royale libre de Hongrie dont la municipalité est relativement autonome. Toutefois, pour les villes du domaine impérial et royal, le degré d'autonomie ne dépend pas tant de leur statut que de la marge de liberté obtenue à l'égard du Habsbourg<sup>36</sup>. À Temesvár l'élite municipale musulmane est écartée après la reprise de la ville aux Ottomans en 1716, alors que l'élite est déplacée vers les faubourgs; la résidence

et le droit de bourgeoisie sont alors réservés aux seuls catholiques jusqu'en 1744, ce qui laisse à l'empereur toute la liberté de réorganiser la ville, liberté que le roi de Hongrie ne semble pas pouvoir prendre à Pest où son pouvoir est limité. Trieste possède une élite municipale elle aussi ancienne. La ville appartient au début du siècle au comté de Gorizia dont le Habsbourg est le seigneur héréditaire. Sa transformation en port franc en 1717 entraîne un progressif transfert de compétences de Gorizia vers Trieste. La patente impériale du 18 mars 1719 répondant au traité de Passarowitz cible en particulier les marchands ottomans, et la municipalité triestine est quant à elle diluée dans une société composée de nouveaux arrivants placés sous la protection d'un intendant, puis d'un gouverneur à partir de 1774, se référant directement à la *Hofkammer*. Bien que l'ordonnance municipale de 1526 rogne l'essentiel de ses libertés communales et la place sous le contrôle direct de son seigneur, Vienne présente une situation plus complexe. La ville est conjointement dirigée par le Habsbourg et des magistrats locaux qui ont en charge l'approvisionnement et la police. C'est à Vienne que la municipalité présente le plus d'influence sur la politique de l'empereur, du moins jusqu'en 1774 et la libéralisation du « commerce oriental » en faveur des Ottomans.

Les quatre villes connaissent au XVIII<sup>e</sup> siècle une forte croissance démographique. Vienne passe de 70 000 habitants en 1683 à 175 000 habitants en 1754 et atteint 220 000 habitants en 1794, quadruplant presque sa population en un siècle<sup>37</sup>. Trieste connaît un taux de croissance comparable passant de 4 000 habitants en 1735 à 24 600 habitants en 1802, auxquels s'ajoutent plus de 3 000 étrangers, soit environ 11 % de sa

35. Olga Katsiardi-Hering, *Η ελληνική παροικία...*, *op. cit.*; Lois C. Dubin, *The Port Jews of Habsburg Trieste. Absolutist Politics and Enlightenment Culture*, Palo Alto, Stanford University Press, 1999; Vasiliki Seirinidou, *Έλληνες στη Βιέννη...*, *op. cit.*

36. András Gerő, János Poór (eds.), *Budapest...*, *op. cit.*; Benjamin Landais, *Nations, privilèges et ethnicité...*, *op. cit.*; Roberto Finzi, Giovanni Panjek (eds), *Storia economica e sociale di Trieste*, vol. 1: *La città dei gruppi*, Trieste, Lint, 2001; Roberto Finzi, Giovanni Panjek, Loredana Panariti (eds.), *Storia economica e sociale di Trieste*, vol. 2: *La città dei traffici*, Trieste, Lint, 2003; Peter Csendes, Ferdinand Opll (eds.), *Wien. Geschichte einer Stadt*, vol. II: *Die frühneuzeitliche Residenz (16. bis 18. Jahrhundert)*, Vienne, Böhlau, 2003.

37. Andreas Weigl, « Frühneuzeitliches Bevölkerungswachstum », in Peter Csendes et Ferdinand Opll (ed.), *Die frühneuzeitliche Residenz... op. cit.*, p. 110.

population<sup>38</sup>. Le district de Temesvár, quant à lui, passe de 10 000 habitants en 1717 à 70 000 en 1787. Néanmoins, la ville en elle-même compte 5 000 habitants en 1740 et 7 000 en 1773<sup>39</sup>. Les murs de la « petite Vienne » contraignent le développement de la forteresse et ce, malgré le déplacement des populations orthodoxes dans les faubourgs, notamment à Mehala. À Vienne encore, le quartier juif déplacé de la ville intérieure au faubourg de la Leopoldstadt en 1625 polarise l'arrivée des nouveaux arrivants et, à Trieste, c'est là le rôle joué par la Città Nuova au pied de la forteresse. Pest conserve également ses murs, même si au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ils sont progressivement dissous dans le paysage urbain, permettant l'articulation de la ville à ses nouveaux quartiers. Cette croissance démographique est le résultat d'une arrivée importante de populations issues d'abord d'un espace régional proche, puis de l'étranger. Si Vienne, par exemple, fait figure de ville cosmopolite, l'essentiel des arrivants soutenant son expansion proviennent de haute et basse Autriche, de Bavière et de l'ouest de la Hongrie<sup>40</sup>. Trieste et Temesvár se distinguent de Vienne et de Pest, à cela près que leur espace régional est de fait transfrontalier.

L'arrivée de communautés étrangères dans la monarchie habsbourgeoise est en grande partie motivée par le commerce, ce qui pose la question de l'établissement d'une représentation consulaire. Elle est totalement absente à Temesvár et à Pest puisque les Ottomans ne sont pas censés continuer

à y résider. À Vienne, l'établissement d'un consulat ottoman a été autorisé en 1718 par le traité de Passarowitz. En 1726, le grand vizir nommé à cet effet un marchand musulman de galanteries habitué de la place viennoise, qui prend ses fonctions en 1727. Ömer Aga commande depuis Vienne deux vice-consulats octroyés à des marchands grecs installés à Trieste et à Naples (dont le royaume dépend de l'empereur entre 1714 et 1734). Néanmoins, en 1732, sur la demande même des marchands, Ömer Aga est démis de ses fonctions, le vice-consulat de Trieste est transformé en consulat et demeure l'unique instance consulaire ottomane au sein de la monarchie des Habsbourg<sup>41</sup>. Les 1 500 à 2 000 Ottomans présents à Vienne vers 1770 ne sont donc pas représentés par un consul et ne peuvent compter sur une présence diplomatique sporadique jusqu'à la fin du siècle.

#### *La professionnalisation des communautés*

Le gouvernement des populations ottomanes peut passer par la mise en place d'une politique confessionnelle<sup>42</sup>. Celle-ci prend des formes diverses et s'incarne d'abord dans le maintien des anciens faubourgs de *dhimmi*-s établis à l'époque ottomane et protégés par le roi de Hongrie après la reconquête. Aussi Buda conserve-t-elle sa « Ville rascienne » (Raitzen Stadt) « où se trouvent de nombreux Rasciens<sup>43</sup> », lesquels deviennent alors sujets du roi de Hongrie. La Ville rascienne est en fait un faubourg situé à Tabán entre la colline du

38. Giuseppe de Brodmann, *Memorie politico-economiche della città e territorio di Trieste*, Venise, Alvisopoli, 1821, p. 9.

39. Benjamin Landais, *Nations, privilèges et ethnicité...*, *op. cit.*, p. 969.

40. Annemarie Steidl, « Auf nach Wien! » *Die Mobilität des mitteleuropäischen Handwerks im 18. und 19. Jahrhundert am Beispiel der Haupt- und Residenzstadt, Vienne*, Verlag für Geschichte und Politik, 2003.

41. Heidrun Wurm, « Entstehung und Aufhebung des Osmanischen Generalkonsulats in Wien (1726-1732) », *Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs*, 1992, n° 42, p. 152-187.

42. Christophe Duhamelle, « Confession, professionnalisation », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2013, n° 26, p. 59-74.

43. Wolfgang Jäger, *Geographisch-Historisch-Statistisches Zeitungs-Lexikon*, vol. 2, Nuremberg, 1786, p. 186.

château et le mont Gellért, jusqu'à l'incendie qui le ravage en 1810<sup>44</sup>. De même, Belgrade maintient sa Ville rascienne, établie en contrebas de la forteresse pendant l'incorporation de la ville à la monarchie habsbourgeoise entre 1717 et 1739; puis en 1739 les Ottomans confirment à la communauté ses privilèges une fois ses membres redevenus sujets du Grand Seigneur<sup>45</sup>. La Ville rascienne de Belgrade constitue même le foyer d'origine des populations marchandes arrivées à Szentendre pendant la guerre de 1683-1699, lesquelles ont profité d'une nouvelle opportunité économique générée par la modification de l'équilibre géopolitique de la région<sup>46</sup>. Cette géographie des mouvements de la population marchande rascienne au XVIII<sup>e</sup> siècle correspond à la géographie de la sphère d'influence, au XVI<sup>e</sup> siècle, du patriarcat de Peć et donc de la famille Sokullu. En 1557, le ministre de Süleyman, Sokullu Mehmet Paşa, orthodoxe de Serbie converti à l'islam par le dervşirme, réactive le patriarcat de Peć, à la tête duquel il nomme son frère, Makarije Sokolović. La création du patriarcat accompagne la conquête et l'annexion de la Hongrie centrale par Süleyman en 1541, qui ouvrent la porte de la vallée du Danube aux marchands des Balkans sous le patronage de la puissante famille serbe. Le recul de la frontière ottomane de 1699 ne modifie pas l'espace économique vécu des marchands rasciens.

44. *Gemälde von Pesth und Ofen mit ihren Umgebungen: Ein Wegweiser für Einheimische und Fremde*, Pest, Georg Kilian junior, 1837, p. 152-153; *Erneuerte vaterländische Blätter für den österreichischen Kaiserstaat*, vol. 1, Vienne, Anton Strauß, 1810, p. 317-318; Ján Matej Korabinský, *Geographisch-Historisches und Produkten Lexikon von Ungarn, Preßburg [Bratislava]*, Weber und Korabinsky, 1786, p. 485.

45. *Epitome Geographiae Cluverianae Nova*, Nuremberg, Buggel und Seitz, 1733, p. 462.

46. Ödön Füves, *Görögök Pesten, 1686-1931*, thèse de doctorat de l'Académie des sciences de Hongrie, 1972.

Dans d'autres villes de la monarchie, l'insitution de communautés marchandes s'opère intramuros. À Vienne, le processus est très tôt enclenché par Charles VI, qui en 1723 octroie aux Ottomans orthodoxes le droit de posséder une chapelle près du Fleischmarkt, gérée par la congrégation laïque de Saint-Georges. La communauté se maintient jusqu'en 1776 où la chapelle devient une église<sup>47</sup>. À Trieste, le processus est progressif également. Ce sont d'abord des familles ottomanes grecques qui, après le traité de Passarowitz, obtiennent le droit de résider de façon permanente en ville, bien que tous les marchands ottomans soient invités à y séjourner pour leur commerce, quelle que soit leur religion. Une première église, Santo Spiridone, est bâtie entre 1751 et 1753, puis une seconde, San Nicolò, sur le front de mer en 1782<sup>48</sup>. À Temesvár, l'accueil des Ottomans orthodoxes, après l'épisode de peste de 1738-1740 et la guerre turque de 1737-1739 qui a vu la reprise de Belgrade par le Grand Seigneur, permet aussi la construction d'une église dédiée au rite serbe-orthodoxe des « Rasciens » ou « Illyriens », achevée en 1748. Les Ottomans orthodoxes sont naturalisés à leur arrivée dans la Banat et rompent alors théoriquement avec le patriarcat de Pe, la nouvelle église les rattachant au métropolitain de Karlowitz (Sremski Karlovci), ce qui s'ajoute à un droit de bourgeoisie accordé aux orthodoxes en 1744 – même s'il reste séparé de celui détenu par les « Allemands<sup>49</sup> ». Si les premiers privilèges sont délivrés par Charles VI (1711-1740), c'est en effet sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780) que les

47. Charalampos G. Chotzakoglou, *Die griechisch-orientalischen Wiener Kirchen und die griechische Diaspora in Wien*, Vienne-Athènes, Griechische Kirchengemeinden, 1998.

48. Giuseppe Mainati, *Croniche...*, *op. cit.*, p. 263-265.

49. Benjamin Landais, *Nations, privilèges et ethnicité...*, *op. cit.*, p. 250-283.

communautés sont proprement instituées. Pest présente certes un cas précoce avec une église « rascienne » érigée dès 1733, mais la ville marchande musulmane à l'époque ottomane procède ici d'une reconfiguration confessionnelle régionale avec la multiplication des églises serbes, comme à Szentendre en 1741-1746, à Szeged, sur le modèle de Woscolopi (Moscopole), en 1778, ou encore à Fiume en 1790.

Le cas de Belgrade demeure intéressant dans la mesure où la conquête de la ville par les impériaux n'aurait pas entraîné l'expulsion totale des minorités non rasciennes. En 1732, le topographe Johann Huber écrivait qu'à Belgrade, « on y trouve des habitants hongrois, grecs ou rasciens, dalmates, turcs et juifs, lesquels commercent assiduellement avec la Hongrie, la Dalmatie et la Turquie<sup>50</sup> ». En ce sens, Belgrade ressemblerait bien à Vienne, où l'octroi de privilèges par Charles VI à la confraternité de Saint-Georges éclipse dans les documents juridiques la présence d'autres marchands dépourvus de privilèges collectifs mais mentionnés dans les archives commerciales. En effet, à Vienne, des marchands arméniens originaires de l'Empire ottoman bénéficient de privilèges individuels octroyés depuis les années 1680 par Léopold I<sup>er</sup><sup>51</sup>. De même, une population sépharade – dont les membres sont nommés « juifs turcs » – protégée par le sultan est fortement active et obtient en 1778 le droit de posséder une synagogue, droit refusé aux juifs du Saint Empire<sup>52</sup>.

Enfin, en 1767, un imam est présent en ville et le culte musulman est pratiqué bien que n'étant pas reconnu. Originaire d'Alanja (Alanja) sur la côte anatolienne, comme plusieurs musulmans présents à Vienne, il se déclare installé à Belgrade. Il fréquente Vienne depuis 1752 mais n'est pas sorti de la monarchie depuis 1758 et n'a pas bougé de Vienne depuis 1763. Toutefois, à Vienne, la population musulmane semble relativement dispersée, à l'exception de la concentration de cinq familles et d'une famille de convertis au catholicisme dans le Kohlmasserischen Haus. L'imam Emir Ahmet Effendi vit quant à lui dans une maison marchande parmi d'autres Ottomans de religions différentes<sup>53</sup>. Non confessionnalisés, les Ottomans musulmans de Vienne évoluent dans le déni légal de leur existence, à l'image de ceux de Pest ou de Trieste. L'un des exemples les plus flagrants de ce déni concerne Trieste où les musulmans ne bénéficient pas de privilège collectif, même si un cimetière est identifié dans la ville à la fin du siècle<sup>54</sup>. Enfin, à Vienne d'autres expressions de ce déni légal ne se restreignent pas aux musulmans. Si les Grecs y bénéficient de privilèges depuis 1723, les patentes de 1776 et 1783 ne ciblent que « les sujets turcs de religion grecque non unis commerçants qui se trouvent actuellement dans le Steyrer Hof<sup>55</sup> ». Or « les sujets turcs de religion grecque » sont majoritairement

50. Johann Hubner, *Reales Staats-Zeitungs- und Conversations-Lexicon*, Leipzig, J. F. Gleditschen, 1732, p. 795.

51. Karl Teply, *Die Anfänge des Wiener Kaffeehauses - Fakten kontra Legenden. Von Wiens erster armenischer Kolonie*, Vienne, Verlag des Bundesgymnasiums Wien 9, 1974.

52. Natan M. Gelber, « The Sephardic community in Vienna », *Jewish Social Studies*, 1948, vol. 10, n° 4, p. 359-396.

53. *Conscription*, p. 6-7.

54. Marili Cammarata, « I misteri del cimitero turco », in Gino Pavan (ed.), *Trieste e la Turchia. Storia di commerci di cultura*, Trieste, Samer & Co, 1996, p. 71-81.

55. Willibal M. Plöchl, *Die Wiener Orthodoxen Griechen. Eine Studie zur Rechts- und Kulturgeschichte der Kirchengemeinden zum Hl. Georg und zur Hl. Dreifaltigkeit und zur der Errichtung der Metropolis von Austria*, Vienne, Verlag des Verbandes der Wissenschaftlichen Gesellschaften Österreichs, 1983, p. 133.

installés hors du *Hof* où Charles VI les avait confinés<sup>56</sup>.

Enfin, ces politiques de confessionnalisation menées par les autorités locales ou impériales nourrissent aussi des conflits internes aux communautés instituées. À Vienne, « les sujets turcs de religion grecque » jouissent de l'usage de la chapelle Saint-Georges et à ce titre se voient réclamer par le métropolitain orthodoxe de Karlowitz le paiement d'un impôt dû par les Grecs de la monarchie. Néanmoins, la communauté viennoise fait valoir sa qualité d'ottomane et les privilèges régissant sa présence et justifiant son exemption fiscale poussent Marie-Thérèse à intervenir en sa faveur<sup>57</sup>. À Trieste, l'institutionnalisation de la communauté grecque se heurte cette fois-ci aux tensions internes propres aux Ottomans. En 1751, l'octroi du droit de jouir d'une église grecque accompagne une politique d'invitation des Ottomans à venir s'installer dans la ville portuaire. Achevée en 1753, l'église de Santo Spiridone rassemble néanmoins les Rasciens se revendiquant de l'obédience du patriarcat de Pe et refusant l'autorité des Grecs, affirmant la suprématie politique et liturgique du patriarche de Constantinople. En 1783, ces derniers, malgré la disparition du patriarcat de Peć en 1766, fondent séparément l'église San Nicolò<sup>58</sup>. Pest connaît au même moment des conflits similaires entre « Grecs »,

« Serbes » et « Valaques » aboutissant en 1790 à la constitution d'églises séparées<sup>59</sup>.

#### *Éléments d'organisation de l'espace urbain*

L'installation de communautés marchandes ottomanes s'inscrit dans les logiques du développement urbain des villes concernées. Les quartiers juifs jouent en ce sens un rôle structurant dans la mesure où ils articulent entre elles différentes composantes de l'espace urbain. À Trieste, le ghetto est autant un pont qu'un espace tampon entre l'ancienne forteresse et la Città Nuova. Il relie et sépare l'espace communal et la cité des étrangers. La progressive sécularisation du ghetto, jusqu'à son ouverture totale en 1771, traduit l'intégration de l'espace urbain tout autant qu'elle témoigne de la politique de tolérance intéressée des Habsbourg<sup>60</sup>. À Vienne, en 1665, le derviche Evliyâ Çelebi relevait déjà l'importance de la Judenstadt dans l'organisation de l'espace portuaire de la Leopoldstadt<sup>61</sup>. En 1681, sa dissolution avait permis l'intégration du nouvel espace urbain à la ville, renforcée par la géographie du commerce pratiqué par les marchands possédant leurs logements autour du Hoher Markt, leurs entrepôts dans le quartier du Fleischmarkt et leurs docks dans la Leopoldstadt<sup>62</sup>. L'utilisation du ghetto dans le redéploiement de l'espace urbain semble néanmoins se limiter aux villes du Saint Empire. Si à Temesvár le « carré juif » se situe à la jonction de la ville allemande et de la ville rascienne, l'organisation des communautés dans l'espace

56. *Ibid.*, p. 30; David Do Paço, *L'Orient à Vienne...*, op. cit., p. 254-255.

57. Maximilian D. Peyfuss, « Balkanorthodoxe Kaufleute in Wien. Soziale und nationale Differenzierung im Spiegel der Privilegien für die griechisch-orthodoxe Kirche zur heiligen Dreifaltigkeit », *Österreichische Osthefte*, 1975, n° 17, p. 258-268.

58. Giuseppe Mainati, *Croniche...*, op. cit., vol. 5, p. 10. Voir aussi Olga Kartsiardi-Hering, « La presenza dei Greci a Trieste: tra economia e società (metà sec. XVIII-fine sec. XIX) », in Roberto Finzi, Giovanni Panjek (eds.), *La città dei gruppi...*, op. cit., p. 519-536.

59. Ödön Füves, *Görögök Pesten...*, op. cit., p. 44-64.

60. Lois C. Dubin, *The Port Jews of Habsburg Trieste...*, op. cit.

61. Richard F. Kreutel (ed.), *Im Reiche des Goldenen Apfels. Des türkischen Weltenbummlers Evliyâ Çelebi denkwürdige Reise in das Giaurenland und in die Stadt und Festung Wien, anno 1665*, Vienne, Styria, 1987, p. 139.

62. David Do Paço, *L'Orient à Vienne...*, op. cit., p. 253-258.

urbain correspond au modèle idéal d'une ville divisée en quartiers communautaires. Le modèle est ici totalement différent des dynamiques alors à l'œuvre à Trieste et à Vienne dans la mesure où le « carré juif » n'a pas vocation à se dissoudre dans la ville à mesure que celle-ci intègre ses espaces économiques et sociaux. Néanmoins, le « carré rascien » ne correspond quant à lui qu'aux bâtiments communautaires (mairie et cathédrale) des orthodoxes, qui vivent dans le centre de Temesvár, considéré par l'administration comme un espace mixte pour les Rasciens et les Allemands, contrairement aux faubourgs. Les juifs ne peuvent loger que dans leur carré et ne peuvent y héberger personne<sup>63</sup>.

À Temesvár, les Rasciens possèdent leurs boutiques dans le faubourg de Fabrika où est établi un han (immeuble dédié aux marchands) qui renvoie en fait à une forme traditionnelle de polarisation des activités économiques d'un groupe donné de marchands étrangers en ville. Sheilagh Ogilvie souligne avec intérêt la similarité fonctionnelle des *Höfe* allemands et des fondouks ottomans<sup>64</sup>. Loin de séparer une communauté marchande du reste de la ville, les *Höfe* offrent aux marchands logements et entrepôts au sein d'un immeuble ou d'un ensemble immobilier propice à la structuration du groupe en communauté. C'est ici la finalité de l'octroi du Steyrer Hof de

Vienne aux « sujets turcs de confession grecque » par Charles VI. Le *Hof* s'intègre dans la pratique du commerce dans les villes du Saint Empire, s'effectuant non pas tant sur les places que dans les cours des immeubles bardés de larges et profonds entrepôts au rez-de-chaussée et d'appartements dans les étages supérieurs. À Vienne, les *Höfe* appartiennent généralement aux congrégations religieuses se finançant par la location des espaces commerciaux, comme le monastère de la Sainte-Croix ou la Maison des Chevaliers teutoniques. Le Steyrer Hof finance lui aussi la congrégation de Saint-Georges qu'il abrite et l'entretien de la chapelle se situant de l'autre côté de la Griechengasse. Le carré juif de Temesvár reprend le même modèle économique et assume la même fonction urbaine : organiser l'activité des marchands bénéficiant d'un privilège collectif. Notons encore au sud de Pest le Raizen Kirschhof, dans les nouveaux quartiers au sud de la vieille ville et dépendant de l'église rascienne située quant à elle sur Vaci utca, à l'intérieur de l'ancien espace fortifié<sup>65</sup>. Malgré deux contextes institutionnels locaux radicalement différents, l'organisation spatiale de Vienne et celle de Pest sont similaires en ce sens que l'église et son *Hof* commandent la vie économique, sociale et religieuse d'un groupe minoritaire doté de privilèges à l'échelle d'un quartier, sans pour autant que ce quartier soit exclusivement – voire majoritairement – composé des membres de ce groupe et que les membres de ce groupe résident tous dans ce quartier.

Les catégories administratives saisissant la présence ottomane dans les villes de la monarchie des Habsbourg sont nécessairement imparfaites et incomplètes, ne se référant qu'à des groupes définis par des

63. L'espace social des Rasciens est d'ailleurs bien marqué à Temesvár par le marchand Obradovic qui note dans ses mémoires : « J'ai 14 ans et aucune habitude de la marche. L'aller et retour de Temesvar à Fabrika [quartier marchand] et à Mehala [quartier résidentiel] est mon plus long parcours à pied », Dositej Obradović, *Vie et aventures. Traduit du serbe, présenté et annoté par Michel Aubin*, Lausanne, éditions L'Âge d'Homme, 1991, p. 54. Benjamin Landais, *Nations, privilèges et ethnicité...*, op. cit., p. 238-239 et 417.

64. Sheilagh Ogilvie, *Institutions and European Trade. Merchant Guilds 1000-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 94.

65. Ödön Füves, *Görögök Pesten...*, op. cit., p. 28-37.



privèges collectifs et laissant dans l'ombre une myriade d'individus n'apparaissant que sporadiquement dans les sources. Une histoire comparée qui n'est pas a priori focalisèe sur une communautè ethnique permet de contraster cette image et d'èclairer les angles morts communs de l'histoire de l'administration et de celle des diasporas.

## La commensurabilitè urbaine

Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la multiplication des topographies et des récits de voyage contribue à diffuser un clichè majeur sur la ville habsbourgeoise: celle-ci, par la diversitè de ses habitants et ses nuances ottomanes, serait un rhizome de « la monarchie composite<sup>66</sup> ». Cette conception a pour corollaire le sentiment d'une impossible unitè urbaine dépassant le patchwork, dont l'artificialitè ne manque pas d'être soulignèe, composant les espaces sociaux de la ville<sup>67</sup>.

### *Rhizomes d'empire(s) ?*

Avec 7 000 habitants, la ville de Temesvár semble trop petite aux yeux de ses observateurs autrichiens pour sèparer sa population de celle du reste du Banat. En 1770, pour le minèralogiste Ignaz von Born, « les peuples qui habitent ce pays sont les Rasciens, les Valaques et non en principe aussi des Allemands, mème s'ils constituent le quart de la population<sup>68</sup> ». Cette faèon de rèpertorier les peuples comme des minèraux tèmeigne de l'essor de la statistique et de la

volontè d'èlaborer des catègories nouvelles pour appréhender une rèalitè sociale complexe sur le mode des sciences naturelles. En 1784, évoquant Buda, le topographe allemand Wolfgang Jäger souligne quant à lui que « dans la Ville rascienne (Tabán), se trouvent de nombreux Rasciens, alors qu'au contraire dans les autres parties se trouvent principalement des Allemands et des Hongrois<sup>69</sup> ». À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une diversitè plus grande encore qui caractèrise les « villes sœurs » de Buda et Pest, comme le souligne un *Guide* hongrois de langue allemande, publiè en 1870 :

La population de Buda-Pest offre à travers son panel de couleurs une image exacte de la population du pays. Hongrois, Allemands, Slaves, Roumains, Serbes, Grecs, Armèniens et les nombreux Israèlites donnent l'image d'un mèlange chaotique des races et des langues, au sein duquel néanmoins deux nationalitès dominent: les Hongrois et les Allemands. Bien que précédemment, encore au dèbut du siècle, la population allemande ètait la plus importante, la part magyare [*Magyarenthum*] a pris de plus en plus de poids au cours des dernières dècennies<sup>70</sup>.

Si en l'espace d'un siècle les rèfèrences identitaires se sont reformèes à partir des nationalitès, le *Guide à travers Pest et Buda* continue de relayer l'image d'une ville-rhizome d'empire, dont la diversitè est vue, entendue et classèe. La citè des Habsbourg serait donc bien la « *città dei gruppi* » qu'incarnerait Trieste. En 1782, le directeur du théâtre de la ville, Hieronymus Moll, ècrivait que :

66. John H. Elliott, « A Europe of composite monarchies », *Past and Present*, 1992, n° 137, p. 48-71.

67. Moritz Csàky, *Das Gedàchtnis der Stàdte. Kulturelle Verflechtungen - Wien und die urbanen Milieus in Zentraleuropa*, Vienne-Cologne-Weimar, Bòhlau, 2010.

68. Ignaz von Born, *Briefe über Mineralogische Gegenstände, auf seiner Reise durch das Temeswarer Banats, Siebenbürgen, Ober und Nieder-Hungarn*, Leipzig, J. J. Ferber, 1774, p. 10.

69. Wolfgang Jäger, *Zeitungs-Lexikon...*, op. cit., vol. 2, p. 186.

70. *Neuer und vollständiger Führer durch Pest-Ofen und die Umgebungen der Schwesterstàdte*, Pest, Hoffmann et Molnár, 1870, p. 29 (traduit de l'allemand par l'auteur).



Dans la ville de Trieste, en plus des fidèles sujets catholiques de l'Empereur il y a environ une centaine d'Arméniens catholiques, sans parler des quatre cent cinquante Grecs et Illyriens du rite oriental, lesquels possèdent leur église, et les six cents juifs, lesquels possèdent leur synagogue, contre cent soixante protestants aussi bien de la confession d'Augsbourg que calvinistes<sup>71</sup>.

Et la diversité religieuse répondant à la diversité linguistique, Moll ajoutait que :

Dans les villages on parle le cranje [la langue de Carinthie], en ville une sorte d'italien. À l'image de toutes les villes de commerce, on rencontre également à Trieste d'autres langues inconnues<sup>72</sup>.

Pour ce josphiste convaincu, la diversité religieuse de Trieste devait être mise au crédit de la politique impériale et refléter un climat de tolérance propice au commerce. À Vienne, en 1783, un autre homme de théâtre, Johann Kaspar Riesbeck, notait que :

Après le dîner je me mis à la fenêtre de la salle, depuis laquelle je pouvais observer une grande partie d'une des rues les plus passantes de cette ville, à savoir la Kärntnerstrasse [rue de Carinthie]. La foule n'y est pas moins nombreuse que dans les environs du Pont-Neuf à Paris ; et l'on y reconnaît de nombreuses nuances. Turcs, Rasciens, Polonais, Hongrois, Croates et je crois aussi Pandours et Cosaques et Kalmuks s'y entremêlent d'une manière bien étonnante avec la foule épaisse de ceux qui sont nés

ici, qui parcourt les rues avec une tranquillité incroyable<sup>73</sup>.

Les notes de voyage du célèbre imprimeur berlinois Friedrich Nicolai rejoignent en 1781 les observations de Riesbeck. Décrivant le faubourg viennois de la Leopoldstadt, il précise que :

On voit aussi ici beaucoup de Turcs et de Rasciens. Ils habitent principalement en ville, autour de l'ancien Fleischmarkt, ils y ont aussi les entrepôts et leurs produits. Ils se rendent ici tantôt pour commercer, tantôt dans les cafés qui se situent près du pont, il paraît bien étrange que certains aillent vêtus mi-à la turque, mi-à l'allemande<sup>74</sup>.

Ces descriptions doivent être prises au sérieux. Elles ne peuvent être balayées du revers de la main méprisante de la condamnation orientaliste. Au contraire, la documentation viennoise nous permet de saisir à quel point la présence ottomane exprime la commensurabilité de la ville.

### *Cercles d'appartenance et éléments de commensurabilité : l'exemple de Vienne*

Écrire une histoire des villes à partir de leurs communautés conduit à amplifier les conflits ou, au mieux, la coexistence dans l'indifférence des groupes en question. Déplacer le regard de l'église à la rue permet de mettre en lumière une diversité d'interactions entre les membres des différentes communautés privilégiées, et amène à redéfinir les catégories par lesquelles la ville peut être appréhendée<sup>75</sup>. La commensurabilité

71. Christian Hieronymus Moll, *Historisch-statistische Beschreibung der Stadt Triest*, Trieste, Moll, 1782, p. 21 (traduit de l'allemand par l'auteur).

72. *Ibid.*, p. 22 (traduit de l'allemand par l'auteur).

73. Johann Kaspar von Riesbeck, *Briefe eines reisenden Franzosen über Deutschland an seinem Bruder in Paris*, Vienne, 1784, p. 183 (traduit de l'allemand par l'auteur).

74. Friedrich Nicolai, *Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz im Jahre 1781*, vol. 3, Berlin, Nicolai, 1784, p. 11-12 (traduit de l'allemand par l'auteur).

75. Marie-Carmen Smyrnelis, *Une société hors de soi. Identités et relations sociales à Smyrne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>*

urbaine des villes impériales est nourrie de l'expérience du gouvernement de et dans la diversité héritée de la Réforme, et balançant entre confessionnalisation des minorités religieuses et maintien du secret social au nom de celui de l'ordre public, expression flagrante de la « raison de ville<sup>76</sup> ». La commensurabilité prend forme alors dans les rites d'interaction et la capacité à s'adresser à l'autre pour commercer ou présenter une requête. Elle est aussi dans la perméabilité des structures sociales permettant l'insertion d'acteurs nouveaux, lesquels, bien souvent, renforcent la position des élites qui les protègent<sup>77</sup>. Elle réside enfin dans la capacité des individus à déployer leurs cercles d'appartenance à une famille, un corps de métier, une religion, une communauté civique, sans pour autant que ces cercles s'emboîtent parfaitement<sup>78</sup>. À bien des égards, l'histoire des diasporas en Europe centrale souffre d'un focus placé sur l'appartenance unique de l'individu à un groupe ethno-religieux. Le laboratoire viennois reflète une réalité plus riche et complexe.

À Vienne, les Ottomans s'inscrivent dans l'histoire sociale de la ville en se plaçant sous la protection d'une nouvelle élite de gouvernement. En 1706, prenant en charge les affaires politiques et commerciales de la maison d'Autriche avec le monde ottoman, le prince Eugène de Savoie – président du Hofkriegsrat – prend les marchands de la

Porte installés en ville sous sa protection directe et sous celle de sa clientèle. Cette intégration explique en grande partie le rejet du consul général ottoman, arrivé à Vienne en 1727, par les marchands eux-mêmes, ceux-ci ayant déjà un accès direct à l'administration impériale *via* leur éminent patron<sup>79</sup>. Les collaborateurs du prince Eugène prennent réellement en charge la protection des marchands et cela perdure après 1748 et le transfert des affaires commerciales du Hofkriegsrat à la Hofkammer. Augustin Wöber, fils d'Augustin Thomas Wöber, second du prince Eugène, est au regard de la *Conscription* de 1767 l'un des plus importants logeurs des marchands ottomans en ville. Comme d'autres membres de l'administration, tels Franz Joseph Plöckner ou Heinrich Penckler, il possède une maison sur le Fleischmarkt, quartier des entrepôts de la ville, où il réside également. Penckler présente quant à lui un cas presque caricatural. Ancien interprète aux langues orientales du prince Eugène, résident puis internonce impérial à Pétra de 1740 à 1755, éminence grise de la diplomatie orientale habsbourgeoise, il continue personnellement à intervenir dans les conflits impliquant des marchands ottomans, garantissant leur bonne réputation et leurs droits. La protection de Penckler inclut bien entendu le logement des marchands sur le Fleischmarkt, mais aussi leur intégration dans sa Maison, au sens le plus féodal du terme<sup>80</sup>.

La présence ottomane à Vienne en 1767 représente une grande diversité d'adresses de logements et d'entrepôts qui, à de rares exceptions, n'indiquent pas de

---

siècles, Leyde-Paris, Peeters, 2005; Vincent Lemire, *La soif de Jérusalem. Essai d'hydrohistoire (1840-1948)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010; David Do Paço, *L'Orient à Vienne...*, *op. cit.*

76. David Do Paço, Mathilde Monge et Laurent Tatarenko (dir.), *Des religions dans la ville: ressorts et stratégies de coexistence dans l'Europe des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2010.

77. Marshal Sahlins, *Culture in Practice and Selected Essays*, Chicago, Zone Books, 2000.

78. Simona Cerutti, *Étrangers, étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Montrouge, Bayard, 2012.

---

79. Heidrun Wurm, « Entstehung und Aufhebung des Osmanischen Generalkonsulats in Wien (1726-1732) », *Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs*, 1992, n° 42, p. 152-187.

80. David Do Paço, *L'Orient à Vienne...*, *op. cit.*, p. 167-172.

regroupement communautaire. On relève ainsi cinq familles musulmanes dans la Kohlmasserischen Haus, et bien entendu une concentration d'orthodoxes dans le Steyrer Hof déjà évoquée. Plus largement, cette répartition spatiale correspond parfaitement à la géographie fonctionnelle décrite par Nicolai, qui distingue adresses de résidence autour du Hohermarkt, petits entrepôts et logements temporaires autour du Fleischmarkt et docks dans la Leopoldstadt. Cet espace n'est pas celui des Grecs ni même celui des Ottomans, mais celui des marchands du port de Vienne<sup>81</sup>. Un rapport de la municipalité viennoise sur le partage de maisons et de jardins sur Salzgries, daté de 1768, confirme l'entremêlement des populations décrit par Riesbeck et une sociabilité commune rassemblant dans les tavernes – pour de nouveau citer le voyageur rhénan – « la quantité excessive-ment grande des serviteurs de la cour richement rétribués, la noblesse nombreuse et beaucoup d'étrangers qui tous s'arrentent ici avec plaisir<sup>82</sup> ». Cette commensurabilité de commensaux se lit à l'échelle fine de l'espace urbain, tout particulièrement à l'intérieur des cours d'immeubles qui, au sein de l'espace portuaire viennois, sont composés d'entrepôts, de boutiques, de tavernes et de cafés que surplombent, aux étages supérieurs, des logements qui ne sont réservés ni aux étrangers ni aux marchands. Mozart loge quelques mois dans la Maison des chevaliers teutoniques, qui est sans doute la plus emblématique dans sa structure des possibilités offertes par la sociabilité viennoise. Plus modeste, la maison du baron

Wöber ne semble disposer que d'une cour mais elle associe sur le Fleischmarkt logements en location à l'étage et entrepôts au rez-de-chaussée, au milieu desquels se situe la taverne *Au Loup blanc*, laquelle organise et contrôle la sociabilité cosmopolite de la petite clientèle du baron<sup>83</sup>.

À cela s'ajoute la diversité des liens tissés entre les Ottomans et entre Ottomans et Viennois, qui ne se résument pas à la protection intéressée de la noblesse de gouvernement ni au côtoiement d'autres marchands dans les rues de la ville. Le croisement des dépositions des marchands ottomans récoltées en 1767 avec leur correspondance administrative établie tout au long de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle permet plus largement de distinguer les différents cercles d'appartenance mobilisés. À la protection offerte par la noblesse peuvent s'ajouter des solidarités paroissiales, de celles dont bénéficie la mère de Johan Oskan après leur fuite de Turquie et leur (re-)conversion au catholicisme<sup>84</sup>. Les solidarités religieuses sont institutionnalisées de façon évidente pour les Grecs en 1723 et 1776, puis pour les sépharades en 1778. La présence de l'iman de Belgrade à Vienne en 1767 laisse aussi supposer si ce n'est l'organisation d'un système de solidarités entre musulmans, du moins la cristallisation d'interactions autour de sa personne et de la pratique du culte. L'existence de solidarités économiques est également notable, que ce soit en ville entre marchands d'une même compagnie ou, sur la longue distance, entre les compagnons d'une même firme ou d'une même ville. Ces solidarités économiques ne recourent pas nécessairement les solidarités religieuses, dans la mesure où plusieurs compagnies présentes à Vienne sont

81. David Do Paço, « Échelles d'approvisionnement et aménagements urbains : les espaces portuaires de Vienne, vers 1650-vers 1800 », in Caroline Le Mao et Philippe Meyzie (dir.), *L'approvisionnement des villes portuaires en Europe, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2015, p. 21-33.

82. Stadt- und Landesarchiv Wien, Bericht 373/1768; Johann Kaspar Riesbeck, *Briefe...*, op. cit., p. 296.

83. *Conscription*, p. 27, 106-108 et KONÖ, fol. 225v.

84. *Conscription*, p. 72-73.

multi-religieuses. Aussi le musulman Emir Ismaël d'Istanbul est-il en affaires avec le Grec Déméter Christoph alors que le Grec Constantin Ziringotti de Skyros conduit les affaires communes d'une compagnie composée de Grecs de Constantinople et de musulmans de Smyrne<sup>85</sup>. Enfin, soulignons l'existence de solidarités familiales et civiques. Le mariage de certains marchands, sans nécessairement que cela entraîne leur conversion, avec des filles de la bourgeoisie viennoise court-circuite les logiques d'une opposition recherchée par les autorités impériales entre les marchands ottomans et la municipalité. Si le catholique Anton Gentilhommo épouse « la fille d'un véritable bourgeois », le « Grec de religion non unie » Micheal Vretta Suban de Woscopoli est quant à lui marié avec une catholique, et le catholicisme est la religion de leurs enfants<sup>86</sup>. Plus évidentes encore sont les stratégies de certains marchands convertis au catholicisme, naturalisés « sujets impériaux et royaux » et devenus bourgeois de la ville de Vienne, tout en conservant leurs amitiés économiques et leurs compagnons de commerce dans le monde ottoman – pour lesquels ils continuent d'intervenir à Vienne. Il en va ainsi de Hagi Karabeth, ancien sujet du Grand Seigneur devenu « sujet impérial et royal et aussi de l'ordre marchand », qui, en 1789, au sujet d'une affaire de fraude, intervient en faveur d'Anton Paul, marchand ottoman catholique bien connu à Vienne où il réside depuis plus de vingt-quatre ans<sup>87</sup>. Il reste encore à composer avec le silence frustrant des sources sur la banalité des vies des Ottomans. Certes, en 1788, Mustafa Sheriff met son désarroi en scène lorsqu'il explique à la Hofkammer qu'il ne comprend pas comment la guerre a pu

transformer en contrebande une activité qui a été considérée comme légale depuis douze ans qu'il est à Vienne, alors qu'un an plus tôt il avait lui-même décidé de rester sur les terres de l'empereur plutôt que de regagner celles du Grand Seigneur<sup>88</sup>. La possibilité pour un musulman de faire ce type de choix en temps de guerre dit bien la solidité des liens tissés en ville et l'envergure de ses cercles d'appartenance sociale. La banalité silencieuse de ces douze années est un enjeu pour l'historien, mais aussi pour la Hofkammer qui, en 1789, confirme à tous les marchands ottomans leurs droits malgré la poursuite du conflit avec la Porte<sup>89</sup>. Plus opaques encore sont les vies des épouses et des marchands ottomans installés en ville, mentionnés dans les dépositions de 1767 mais dont on ne sait rien ou presque, parfois pas même le nombre. Malgré ces imprécisions, les enfants demeurent la catégorie d'âge la plus représentée à Vienne parmi les Ottomans visibles dans les sources. Enfin, il faut encore garder à l'esprit ces serviteurs en grand nombre qui entourent le marchand qui se présente à la frontière, et dont on ne retrouve plus jamais mention à Vienne. Ce sont pourtant eux qui gèrent les six entrepôts de Mollâ Hussein répartis dans l'ensemble de l'espace commercial et portuaire de Vienne<sup>90</sup>. Ces silences sont autant d'échos à des présences négligeables et négligées car n'offrant jamais prise au conflit. L'histoire sociale permet ici de sortir des impasses culturelles et de percevoir dans leur profondeur les logiques d'intégration, ou plutôt les capacités d'appartenance dont font preuve les étrangers. Certes, les regards du topographe et du statisticien détaillent des catégories permettant de donner sens à un ensemble complexe et

85. *Conscription*, p. 12-13, 163-165.

86. *Conscription*, p. 75, 148.

87. KONÖ, 131, fol. 633-647.

88. KONÖ, 131, fol. 614-616

89. KONÖ, 131, fol. 623r.

90. *Conscription*, p. 2-4.

hétérogène, mais la réalité n'a aucune obligation de correspondre aux catégories par lesquelles elle est pensée. Si la déconstruction de ces regards est nécessaire, la restitution du lien social l'est tout autant, et l'histoire sociale forge en ce sens de puissants outils d'identification et de compréhension d'éléments de commensurabilité dans des villes plurielles.

## Conclusion

La présence ottomane est un facteur d'unification de la monarchie des Habsbourg par le commerce qu'elle génère entre les différents territoires aux statuts asymétriques administrés par Vienne. L'effet d'entraînement suscité par les traités de Karlowitz et de Passarowitz a été rendu possible par une présence plus ancienne des ressortissants de la Porte en Hongrie et en Transylvanie. Il intègre également un commerce adriatique et un commerce continental qui n'ont plus lieu d'être étudiés séparément malgré la compartimentation des territoires académiques. À l'intérieur des villes, l'organisation des Ottomans en communauté n'est pas systématique et s'opère *via* l'outil de la confessionnalisation propre à la culture politique du Saint Empire depuis la Réforme, répondant en partie à l'absence ou à la faiblesse de la représentation consulaire. Néanmoins, ce sont les logiques du développement urbain qui priment, les Ottomans jouant un rôle des plus structurants à Vienne, Trieste ou Pest. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la diversité visible des villes de la monarchie autrichienne, à laquelle les

Ottomans participent, constitue un cliché de la littérature de voyage, de la statistique et de l'art. Toutefois, topographes et statisticiens ont tendance à extraire la partie du tout. La riche documentation camérale viennoise permet néanmoins de briser cette image communautaire et de saisir les logiques du lien social et de l'appartenance des Ottomans à la ville de Vienne, à ses clientèles, à ses espaces et mondes sociaux. Elle est aussi un apport important au débat sur la commensurabilité des villes impériales et invite à observer l'appartenance des individus, plus que leurs origines, et ainsi à rompre avec un certain culturalisme des études diasporiques.

Ce modèle de commensurabilité viennoise, basée sur la capacité intégratrice des structures sociales de la société, devra lui aussi être comparé. Pest présente une topographie et un développement urbain qui, dans sa géographie, lui est similaire, mais les sources de son histoire sociale sont plus difficilement saisissables. Temesvár et Trieste quant à elles, villes neuves ou renouvelées, invitent à observer, si on en croit l'utilisation des confessions dans la structure du développement urbain, une vie sociale plus communautaire, ce qui reste encore à être démontrée. Il n'en demeure pas moins vrai que l'histoire des Ottomans dans la monarchie des Habsbourg invite à poursuivre la chute d'un « rideau de fer » historiographique, ayant longtemps suscité le désintérêt des historiens de l'Europe occidentale et de la Méditerranée pour l'Europe centrale, pour la spécificité des sources et des langues multiples de son histoire.

Docteur en histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2012, ancien Max Weber *fellow* de l'Institut universitaire européen (2013-2015) et *Junior Core fellow* de l'Institut d'études avancées de l'université d'Europe centrale à Budapest (2016), David Do PAÇO est actuellement enseignant et chercheur à Sciences Po. Le livre issu de sa recherche doctorale, *L'Orient à Vienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, a été publié en 2015 à Oxford par la Fondation Voltaire. Il a également codirigé la publication de *Des religions dans la ville: ressorts et stratégies de coexistence dans l'Europe des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, paru aux Presses universitaires de Rennes en 2010. Son projet actuel, « Empires et clientèles trans-impériales, 1683-v. 1810 », examine les phénomènes d'intégration régionale dans des contextes de diversité religieuse et culturelle.